

CAPES externe de SVT – CAFEP de SVT

Session 2024

Précisions sur l'épreuve orale de leçon

Rappel du texte règlementaire (extrait concernant l'épreuve de leçon)

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

NOR : MENH2033181A

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/25/MENH2033181A/jo/texte>

JORF n°0025 du 29 janvier 2021

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Elle permet l'évaluation des compétences professionnelles du candidat dans le champ de l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre : maîtrise des savoirs, mise en œuvre didactique et pédagogique, compétences expérimentales, techniques et numériques, capacité à placer son enseignement dans un contexte élargi (cohérence des apprentissages, perspective éducative plus globale, contexte interdisciplinaire, ...).

Le candidat traite une question en lien avec un point du programme de collège ou de lycée qui lui est imposé. Il présente au jury une séance d'enseignement reposant sur une démarche adaptée au niveau de maîtrise fixé par le sujet. Il met en œuvre une ou des activités pratiques dans le cadre de la démarche qu'il a choisie et du matériel imposé, éventuellement enrichi à sa demande. Il présente l'articulation de la séance au sein d'une séquence d'enseignement pour atteindre les objectifs de formation assignés par les programmes.

La présentation devant le jury est suivie d'un entretien au cours duquel il pourra être amené à expliquer, justifier et compléter les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de sa séance.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose de ressources (textes des programmes scolaires, articles et ouvrages, logiciels...).

Le candidat est assisté par un personnel technique tout au long de la préparation.

Durée de préparation : quatre heures.

Durée de l'épreuve : une heure maximum (exposé : trente minutes maximum ; entretien avec le jury : trente minutes maximum).

Coefficient : 5

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Modifications des sujets de leçon proposés aux candidats à partir de la session 2024

➤ Une possibilité de choisir le matériel imposé parmi deux propositions

Le candidat se voit proposer sur sa fiche sujet deux listes de matériel en relation avec l'intitulé de la leçon. A l'issue de la première heure de préparation, il notifie au personnel technique qui le suit, le matériel qu'il choisit pour traiter sa leçon. Le matériel choisi et répertorié sur la fiche sujet est présent dans la salle de passage du candidat lorsqu'il la rejoint pour les deux dernières heures de préparation. L'exploitation du matériel imposé choisi est l'occasion de montrer la capacité du candidat à manipuler et à réaliser des gestes techniques usuels dans le champ des sciences de la vie et de la Terre.

➤ Une compétence à travailler particulièrement par le candidat

L'exploitation du matériel est intégrée à une séance et des activités pour lesquelles le candidat doit explicitement préciser la compétence qu'il cherche à travailler avec les élèves. Le candidat doit montrer en quoi le déroulement qu'il propose permet de développer la compétence choisie.

Le candidat s'appuie plus particulièrement sur les compétences listées dans les programmes d'enseignement en vigueur pour le concours.

L'évaluation du candidat prend en compte d'une part la pertinence de la compétence choisie au regard de la leçon proposée et du matériel et d'autre part la qualité de l'activité proposée pour développer la compétence auprès des élèves.

Un exemple de présentation de sujet pour la session 2024

La présentation formelle pourra évoluer.

Épreuve orale n° 1 : épreuve de leçon.

Durée de préparation : 4h.

Durée de l'épreuve : exposé de 30 min maximum suivi d'un entretien de 30 min avec le jury.

Vague :

Préparation :

Passage :

La plante, productrice de matière organique

Niveau :

Terminale

spécialité

Vous présenterez votre **séance d'enseignement** reposant sur une démarche adaptée au niveau de maîtrise fixé par le sujet. Cette séance sera intégrée au sein d'une **séquence pédagogique**, en plaçant votre enseignement dans un contexte élargi (cohérence des apprentissages, perspective éducative plus globale, contexte interdisciplinaire...).

Vous préciserez et développerez la **compétence plus particulièrement travaillée** auprès des élèves à l'occasion de la séance proposée.

Matériel imposé :

Au sein de la séance que vous présenterez, vous devrez impérativement utiliser un des deux kits fournis ci-dessous.

Kit matériel 1	Kit matériel 2
<p><i>Matériel d'étude histologique</i> Tige de menthe fraîche, lame de rasoir, 1 paire de grandes pinces, 2 paires de pinces fines, 1 paire de ciseaux, lames, lamelles, eau, verres de montre, solution de carmin aluné, solution de vert d'iode, solution d'acide acétique à 10%, solution d'eau de javel à 2,6%, microscope optique</p> <p><i>Matériel d'étude des réserves végétales</i> Différentes structures de réserve (gingembre, oignon, cerneaux de noix, graines de haricot, pois chiche, pomme de terre), lames, lamelles, réactif de Biuret, rouge soudan, liqueur de Fehling, eau iodée, verres de montre, tubes à essai, bain-marie.</p>	<p><i>Matériel de réalisation d'une chromatographie</i> Gants nitriles, paire de lunettes de protection, feuilles vertes (épinards) et rouges, bouteille de solvant à chromatographie, spatule large, un petit pot de sable, deux bandes de papier à chromatographie, deux éprouvettes, deux bouchons avec crochets de suspension, deux caches noirs de la taille de l'éprouvette, un sèche-cheveux, deux agitateurs en verre</p> <p><i>Matériel permettant d'étudier le spectre d'absorption</i> Trois tubes pour spectroscope, spectroscope à main, feuilles vertes et rouges (une poignée de chaque), deux mortiers + deux pilons, une pissette d'éthanol, une paire de gros ciseaux, deux béciers hauts + deux entonnoirs + deux papiers filtres, deux compte-gouttes jetables.</p>